

# La prévention des difficultés





01

Quels professionnels pour orienter le dirigeant ?

04

Les procédures de prévention

02

La détection des difficultés

05

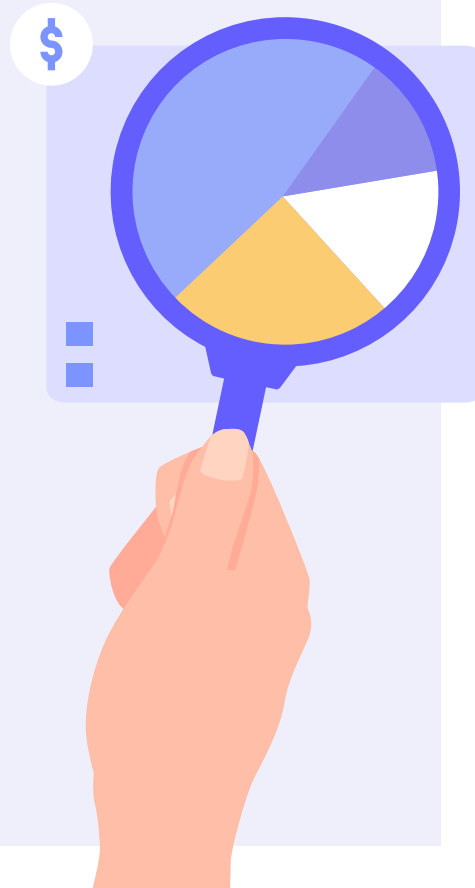
Le déroulement de la procédure

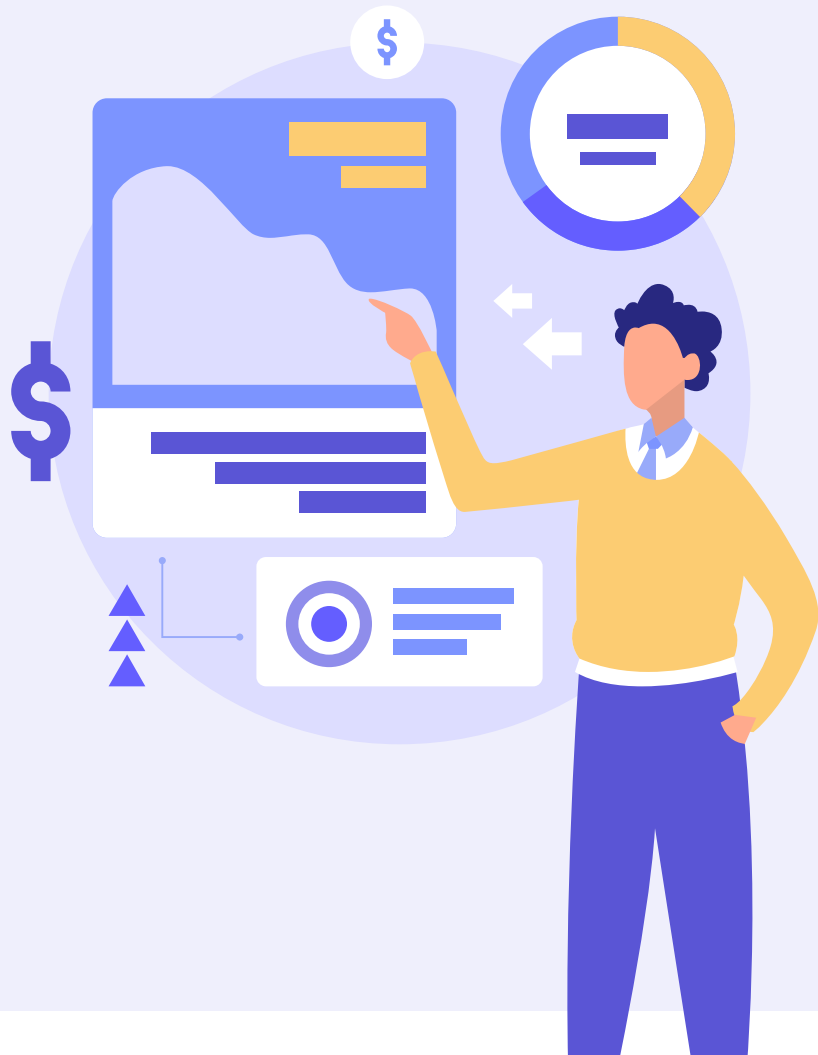
03

Les outils développés par Infogreffe et les greffiers des tribunaux de commerce

06

L'intervention de la Région Normandie





01

**Quels  
professionnels  
pour orienter le  
dirigeant ?**





## Les intervenants

- **Maître Pierre-Philippe CHASSANG**

Greffier des Tribunaux de commerce du Havre et de Bernay

- **Madame Dominique DIDA JUHEL**

Représentante du dispositif A.R.M.E Région Normandie

- **Maître Cécile DÜR**

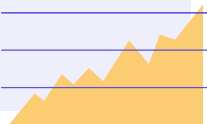
Administrateur judiciaire

- **Maître Lucie MEGARD**

Avocat au barreau de Rouen

- **Maître Maud ZOLOTARENKO**

Mandataire judiciaire





02

# La détection des difficultés

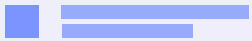
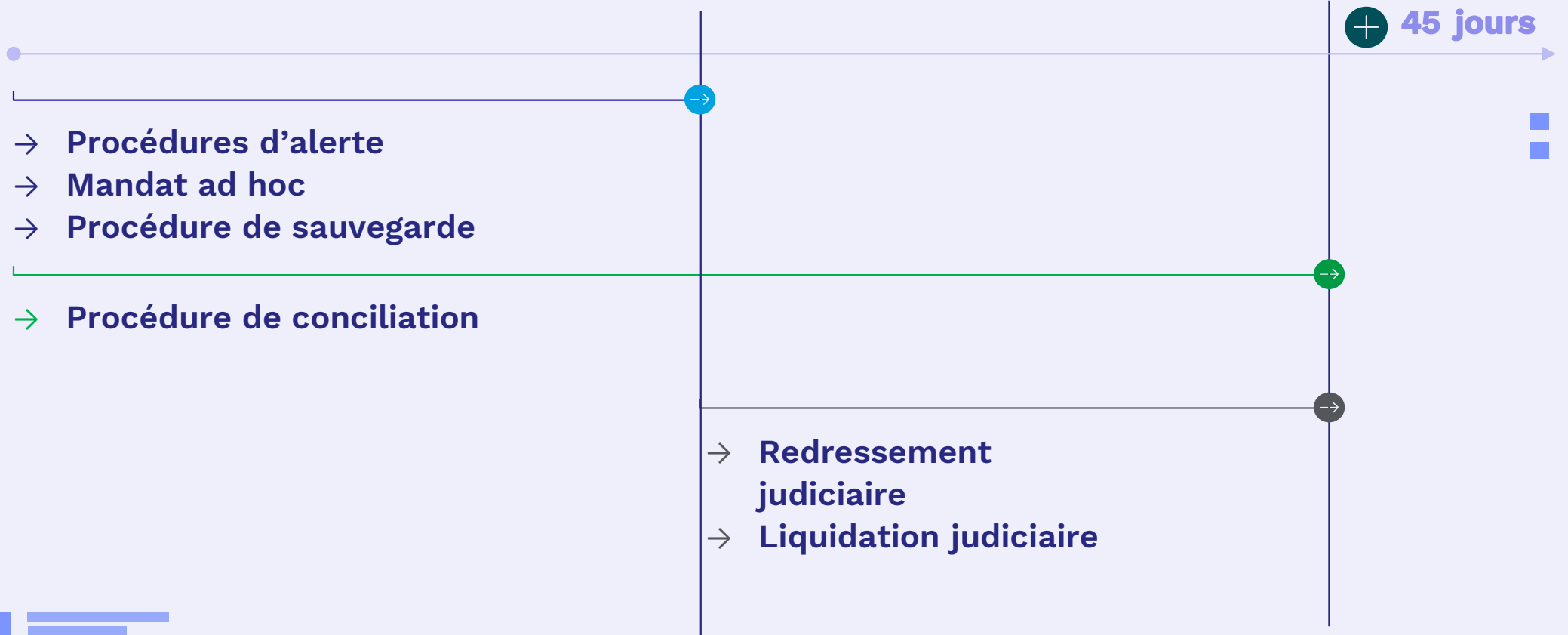




# A partir de quand considérons nous qu'il faille parler de « prévention » ?



Etat de cessation des paiements



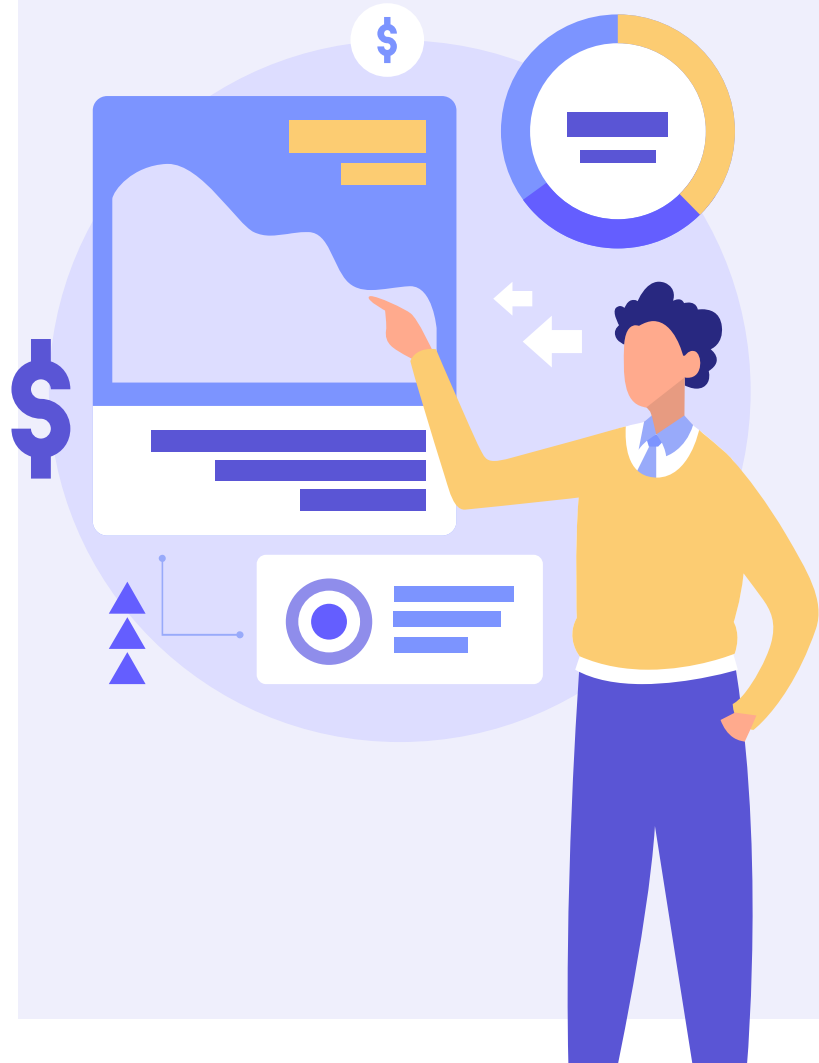
# Les indicateurs à prendre en compte

- Carence ou insuffisance d'accompagnement comptable
- Menaces de dénonciation de concours bancaires ou de refus de financement
- Dépendance économique
- Difficultés d'un client important
- Arbitrages dans les paiements courants
- Sous-rentabilité au regard des engagements financiers ou déficit structurel dans le cas où les charges d'exploitation ne sont plus couvertes par les marges
- Sureffectif structurel
- Réorientation stratégique nécessitant de nouveaux financements
- Menaces de résiliation d'un contrat pour impayé d'assignation en paiement d'un fournisseur, de mise en demeure visant la clause résolutoire du bail commercial
- Pertes exceptionnelles à financer
- Débauchage de personnel clé
- Engagements disproportionnés par rapport à la rentabilité de l'entreprise
- Blocage dans la gérance, litige ou mésentente entre associés
- Difficultés de recouvrement du poste clients



03

# Les outils développés par Infogreffe et les greffiers des tribunaux de commerce





# Prévention : les outils développés par Infogreffe et les greffiers des tribunaux de commerce

Me Pierre Philippe Chassang  
Greffier associé des Tribunaux de Commerce du Havre et de Bernay

Journée Interprofessionnelle – 10 novembre 2023 – Le Havre

## Les greffiers des tribunaux de commerce

Entrepreneurs de service public, délégataire de la puissance publique de l'Etat

**A la croisée des mondes judiciaire et économique, dans le cadre d'une délégation de service public**

Officiers d'état civil des entreprises

**Notre mission : intervenir à chaque moment important de la vie de l'entreprise**

Assistance des  
juges

Accompagnement  
des justiciables

Accompagnement des  
entreprises



1

**Infogreffe**

## Entreprendre en confiance avec Infogreffe

Créé en 1986, Infogreffe est le G.I.E. des greffes des tribunaux de commerce de France dont l'objet principal est d'assurer le prolongement d'une de leurs missions : la diffusion de l'information légale des entreprises inscrites dans les registres légaux tenus par les 141 greffes de tribunaux de commerce de métropole et de région et département d'outre mer.

Sa création est prévue par les dispositions de l'article R741-5 du code de commerce.



<https://www.infogreffe.fr>

## Entreprendre en confiance avec Infogreffe

### La dématérialisation au service des entreprises

- 👉 Portail en ligne des **141 greffes des tribunaux de commerce** français
- 👉 Une **plateforme tout en un** pour créer et administrer votre entreprise intégrant des partenaires triés sur le volet **5 millions d'actes juridiques** traités chaque année par les greffiers
- 👉 **2.4 millions de formalités** réalisées sur Infogreffe.fr en 2022 (1.5M en 2019, 1.3M en 2020 et 2.2M en 2021)



- 👉 Plus de **15 millions d'utilisateurs** et **250 millions de pages vues** en 2022
- 👉 **21 700 saisines** du Tribunal Digital en 2022
- 👉 Plus de **1 000 000 d'identités** numériques activées sur MonIdenum depuis son lancement



2

## Les outils proposés

## POURQUOI LE TRIBUNAL DIGITAL ?

- Accessibilité à la justice commerciale pour répondre à la fois aux objectifs de prévention des difficultés, de protection de l'entreprise, de recouvrement de créances ou pour faire valoir des droits.

The screenshot displays the Tribunal Digital website interface. At the top left is the logo "tribunal :digital Agir en justice". To its right are navigation links: "Procédures", "Objectifs", and "Informations utiles". Further right is a "Me connecter" button with a user icon. The main heading reads "Prévenir, protéger, recouvrer une créance ou faire valoir un autre droit" followed by the sub-heading "Agissez en justice simplement et rapidement". A three-step process is outlined in a list:

- 1 Je me connecte avec MonIdenum  
[Qu'est-ce que MonIdenum et comment l'activer ?](#)
- 2 Je choisis ma saisine et envoie mes documents  
[Quelle procédure sélectionner ?](#)
- 3 Je règle par CB sécurisée ou en compte client  
[Ai-je un compte client ?](#)

On the right side of the list, there are two blue buttons: "Saisir un tribunal de commerce" and "Accéder à mes dossiers". The background of the interface features a pattern of light blue circles.



## QUELQUES CHIFFRES

- **Déploiement dans les 141 tribunaux de commerce**  
Déploiement dans les 134 greffes  
Déploiement dans les 7 greffes des Départements et régions d'outre-mer
- **plus de 21 700 saisines en via le portail Tribunal Digital en 2022**

### Objectifs du Tribunal Digital

 <b>Prévenir les difficultés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● J'auto-évalue mes performances</li><li>● Je demande un entretien avec le président du tribunal</li><li>● Je demande à être assisté</li></ul> <a href="#">Comment prévenir les difficultés</a>	 <b>Protéger sa société</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Je trouve de l'aide pour la gestion de la crise de trésorerie</li><li>● Je gèle les paiements</li><li>● J'élabore un plan</li></ul> <a href="#">Comment se protéger grâce à la loi</a>	 <b>Recouvrer une créance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Je dépose une requête en injonction de payer</li><li>● Je fais une assignation en référé</li><li>● Je fais une assignation au fond</li></ul> <a href="#">Comment recouvrer une créance</a>	 <b>Faire valoir un autre droit</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Je dépose une requête au président</li><li>● Je dépose une requête au juge commissaire</li><li>● Je fais une assignation en référé ou au fond</li></ul> <a href="#">Comment faire valoir un droit</a>
--	--	--	---





## Prévention des difficultés de l'entreprise:

### Objectifs du Tribunal digital

Mes actions sur le Tribunal Digital pour

Prévenir

L'auto-évaluation

L'entretien de prévention

Le mandat AD HOC

La conciliation

La brochure de prévention

Mes voies d'action sont plurielles

**Je veux agir pour prévenir les difficultés de mon entreprise :**

je peux être reçu par le président du tribunal de commerce, en toute confidentialité, pour envisager avec lui les solutions possibles. Sur ma demande, un professionnel désigné par le président peut m'assister confidentiellement.

**Je veux agir pour protéger mon entreprise contre les difficultés qu'elle rencontre :**

je peux, parfois je dois, demander au tribunal de commerce à bénéficier d'une période de répit durant laquelle mes créanciers ne pourront plus me poursuivre ce qui me permettra, bien entouré, de trouver la meilleure solution pour résoudre mes difficultés. Cette mesure est publique, elle est inscrite au Kbis.

**Je veux agir pour recouvrer une créance et être payé de ce qui m'est dû :**

je peux demander au tribunal de commerce la condamnation de mon débiteur et l'exécution forcée de cette condamnation.

**Je veux agir pour faire valoir un autre droit :**

je peux demander au tribunal de commerce de trancher tout litige qui m'oppose à une autre entreprise.



The screenshot shows a web browser window with the URL [prevention.infogreffe.fr](https://prevention.infogreffe.fr). The page features a dark blue header with the title "Prévention des difficultés des entreprises" and the subtitle "évaluez votre situation !". Below this, a text block explains that the form is used to evaluate the user's situation and is divided into three parts. The main content area contains a form with three input fields: a dropdown menu for "Sélectionnez votre région", another dropdown menu for "Sélectionnez votre secteur d'activité", and a text input field for "Age de votre entreprise". A prominent blue button labeled "DÉMARRER L'AUTODIAGNOSTIC" is positioned to the right of the form. The browser's address bar and navigation icons are visible at the top of the window.

➔ <https://prevention.infogreffe.fr/>



## Prévention des difficultés des entreprises

évaluez votre situation !

Ce formulaire vous permet d'évaluer votre situation, il est composé de trois parties.

### 1 - VOTRE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



## Prévention des difficultés des entreprises

évaluez votre situation !

Ce formulaire vous permet d'évaluer votre situation, il est composé de trois parties.

### 2 - VOTRE SITUATION FINANCIÈRE



## Prévention des difficultés des entreprises

évaluez votre situation !

Ce formulaire vous permet d'évaluer votre situation, il est composé de trois parties.

### 3 - VOTRE ENVIRONNEMENT



<https://prevention.infogreffe.fr/>



# Prévention des difficultés des entreprises

Suite à votre questionnaire d'autodiagnostic, les résultats sont les suivants :



12



10

## SOLUTIONS ET ORIENTATIONS

Selon le résultat de l'autodiagnostic de la situation de votre entreprise, il vous est proposé des solutions adaptées : procédures préventives et procédures collectives.

Cet autodiagnostic peut être complété par la consultation de l'indicateur de performance mis gratuitement à votre disposition sur le site [monidenum.fr](http://monidenum.fr), si les comptes annuels de votre entreprise ont été déposés au greffe du tribunal.

Vous pouvez également demander à être reçu, en toute confidentialité, par le président du tribunal de commerce territorialement compétent en vue d'exposer les difficultés (économiques, financières, juridiques) rencontrées.

## DES DIFFICULTÉS IMPORTANTES SEMBLENT SE DESSINER

### Que faire ?

Deux procédures confidentielles de prévention des difficultés des entreprises, le **mandat ad hoc** et la **conciliation**, sont à votre disposition. Le choix entre les deux procédures dépendra de la nature des difficultés rencontrées par l'entreprise.

La demande de désignation d'un mandataire ad hoc ou d'un conciliateur, accompagnée de pièces justificatives, doit être adressée au greffe du tribunal de commerce compétent. Obtenir un **imprimé de demande de désignation d'un mandataire ad hoc** ou d'un **conciliateur**.

En cas de difficultés dans le paiement des dettes fiscales et sociales, vous pouvez aussi contacter la Commission des Chefs de Services Financiers (C.C.S.F), afin d'obtenir un accord sur le paiement échelonné des dettes fiscales et sociales. On retrouve cette commission dans chaque département : [liste des points de contact](#).

D'autres solutions telles que la Médiation du Crédit [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr) (pour les difficultés bancaires) sont aussi possibles.

Le choix entre ces procédures dépendra de la nature des difficultés rencontrées par l'entreprise. N'hésitez pas à demander à être reçu, en toute confidentialité, par le président du tribunal de commerce territorialement compétent en vue d'exposer les difficultés (économiques, financières, juridiques) rencontrées.

### N'ATTENDEZ PAS !

La fatalité ou le découragement doivent laisser place à l'anticipation des difficultés pour vous permettre de mieux rebondir.  
Consultez la brochure

**ENTREPRENEURS NE RESTEZ PAS SEULS FACE À VOS DIFFICULTÉS !**

## Objectifs du Tribunal digital

Mes actions sur le Tribunal Digital pour

Prévenir

L'auto-évaluation

L'entretien de prévention

Le mandat AD HOC

La conciliation

La brochure de prévention

### L'entretien de prévention

Je pressens ou je constate que mon entreprise va faire face à des difficultés mais je ne sais pas ce que la loi m'offre pour les éviter ou les résoudre.

Le président du tribunal de commerce connaît la loi.

Je peux le rencontrer, en toute confidentialité, pour envisager avec lui les mesures propres à redresser la situation.

**C'est l'entretien de prévention.**

Vous trouverez plus d'informations en consultant l'article [Prévention des difficultés des entreprises](#)

Pour réaliser cet entretien de prévention, je peux solliciter un rendez-vous avec le président du tribunal de commerce en lui écrivant à cette adresse : [prevention@tribunal-de-commerce.fr](mailto:prevention@tribunal-de-commerce.fr)

Consulter les procédures



## Indicateur de performance & Probabilité de défaillance

Evaluez le risque de défaillance de votre entreprise

Date de génération du document : 09/05/2022

### SOCIETE X

L'indicateur de performance est un outil de diagnostic de la santé financière des entreprises mis au point par le GIE Infogreffe, à partir des données contrôlées et enregistrées par les greffiers des tribunaux de commerce. Il est accessible de manière confidentielle à tout chef d'entreprise depuis son espace personnel sur monidenum.fr, ainsi qu'aux juges consulaires en charge de la prévention des difficultés des entreprises. L'indicateur de performance permet d'évaluer sa situation afin d'agir au plus tôt pour prévenir ses défaillances.

Adresse	
Siren	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée à associé unique
Code APE	6831Z - Agences immobilières
Secteur d'activité	Services
Greffe	
Date d'immatriculation	

Date de dernière clôture	31/12/2020
Chiffre d'Affaires	89 497 €
Résultat	2 933 €
Confidentialité du bilan OU compte de résultat	Oui
Société radiée	Non
Procédures judiciaires	Néant

Indicateur de performance

## Indicateur de performance & Probabilité de défaillance

Evaluez le risque de défaillance de votre entreprise

Date de génération du document : 09/05/2022

### SOCIETE X

#### Risque de défaillance



\* 0-14:Très élevée,15-29:Elevée,30-43:Assez élevée,44-57:Assez faible, 58-72:Faible,73-86:Très faible,87-100:Minime

La probabilité de défaillance de l'entreprise EUURL LE HIR FLH est considérée à date comme Faible.

#### Mes principaux indicateurs

Les points forts et points faibles de la situation financière de mon entreprise (voir définition en annexe)

N°	Indicateur	Ratio
1	Cash flow	0.04
2	Autonomie financière	0.48
3	Trésorerie	0.15
4	Montant des inscriptions	0.0
5	Délai dépôt (en mois)	8.0
6	Endettement global	0.45
7	Age de l'entreprise (en mois)	189.0
8	Retour sur les capitaux propres	0.09
9	Signe du résultat	positif
10	Signe capitaux propres	positif

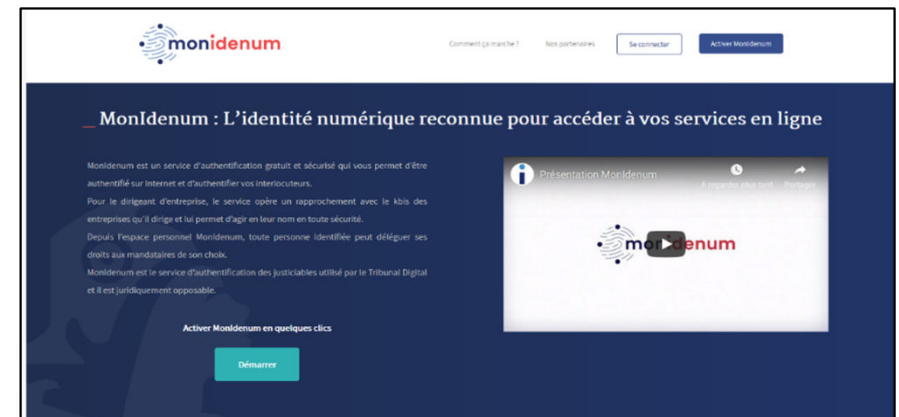
Point fort, point faible, point neutre

## MonIdenum, l'identité numérique

Un service gratuit et sécurisé :

- Clé d'entrée du Tribunal Digital
- Indicateur de performance

➔ <https://monidenum.fr/>



3

## Galaxie de services Infogreffe



## Mes Obligations Légales

Ma conformité en toute confiance

La plateforme qui vous guide pas à pas pour identifier, comprendre et prioriser les obligations et droits de votre entreprise, et de vous y conformer.

## Mes aides publiques infogreffe

Obtenir des aides en toute confiance

Une plateforme permettant, de récupérer en toute simplicité les aides qui vous correspondent.

## Marketplace infogreffe

Reprendre, transmettre une entreprise en confiance

Solution qui facilite la rencontre entre cédants, repreneurs et investisseurs en toute confiance.

## Prévention infogreffe

Évaluez votre situation

Afin que les entrepreneurs ne restent pas seuls face à leurs difficultés !

## MonJuridique infogreffe

Administrer son entreprise en toute confiance

Une solution de dématérialisation des registres légaux, des mouvements de titres et des assemblées.

## Mes Impayés infogreffe

Recouvrez vos créances

Le bon moyen pour les entreprises de recouvrer leurs créances en confiance et en simplicité !

# infogreffe

Entreprendre en confiance

## KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des Tribunaux de Commerce, en temps réel.

## Certigreffe

Le certificat électronique sécurisé pour toutes vos procédures en ligne



Accédez aux données issues du registre du commerce et des sociétés dans des formats facilement réutilisables. Cartes, graphiques, tableaux. Libérez le potentiel de la data brute !



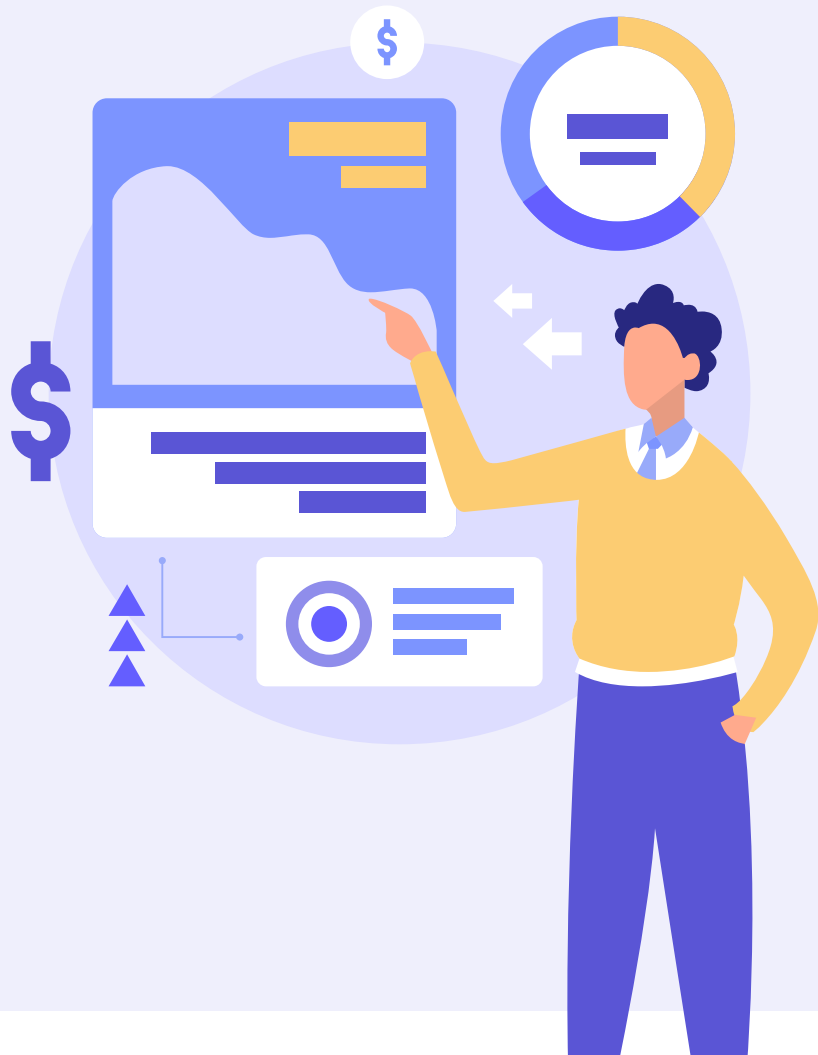
L'identité numérique reconnue pour accéder à vos services partenaires en ligne



La justice commerciale accessible à tous, à tout moment. Un espace dématérialisé permettant d'agir en justice en toute simplicité dans un environnement sécurisé.

# Merci de votre attention

Me Pierre Philippe Chassang  
Greffier associé des Tribunaux de Commerce du Havre et de Bernay



04

# Les procédures de prévention





# Les Procédures amiables



## Le Mandat ad hoc/ La conciliation

- Nomination d'un mandataire ad hoc/conciliateur
- Identification de solutions aux difficultés
- Accord conclu entre le débiteur et tout ou partie de ses créanciers
- Procédure contractuelle et confidentielle
- Nécessité d'absence de cessation des paiements (absence de cessation des paiements <45 jours pour conciliation)



# Les Procédures amiables



## Les Avantages

- Confidentialité
- Protection du Tribunal
- Cadre permettant la restructuration des emprunts bancaires, notamment des PGE





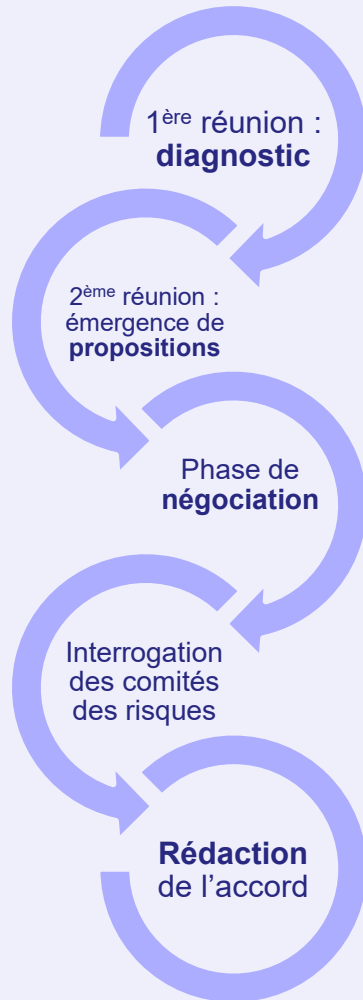
05

# Le déroulement de la procédure





# Le déroulement des réunions



Etablissement de prévisionnels de trésorerie ou/et d'exploitation



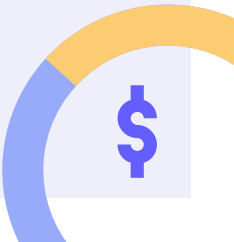
Identification de nouvelles sources de financement

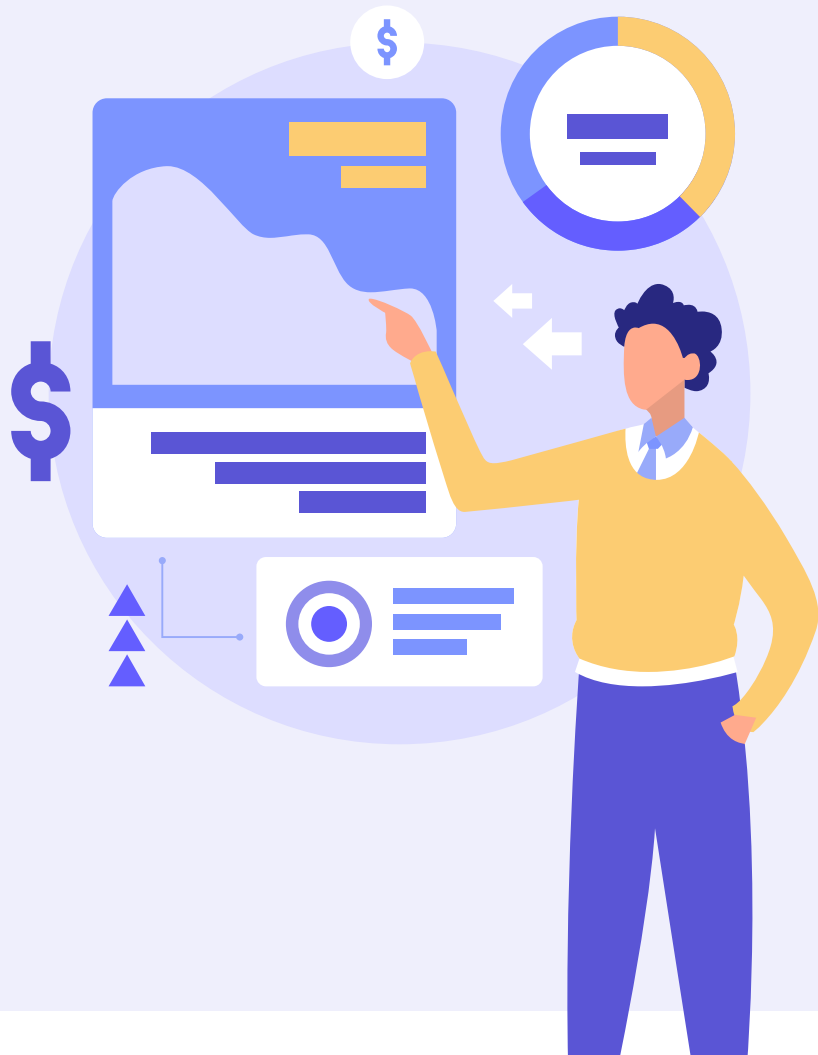


Partage des diagnostics entre les parties ( expert-comptable, conciliateur, conseil, Région)



Obtention d'accords de gels, de franchise, de reports





06


# L'intervention de la Région Normandie





## Ingénierie de conseil A.R.M.E

- Pré-diagnostics et diagnostics nécessaire à la définition d'un plan de redressement et de sortie de crise



Financement des besoins en renforcement de trésorerie et investissement

## Financement de conseil externes

- Les dépenses de prestations réalisés par des intervenants spécialisés tels que les administrateurs et/ou mandataires judiciaires, cabinet conseils, etc...

